

COLLEGE DE FRANCE

Chaire Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit

Projet de recherche

"Les figures de l'internationalisation du droit" Amérique Latine

Responsables scientifiques :

Mireille Delmas-Marty, Professeur au Collège de France

Kathia Martin-Chenut, docteur en droit, Chercheur au Collège de France

1. Présentation

Dans la continuité des travaux effectués par la Chaire Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit et dans le dessein d'enrichir sa production scientifique relative au continent latino-américain, une équipe composée de chercheurs d'Amérique Latine a été formée pour le développement d'un projet sur l'internationalisation du droit. Une réunion préparatoire tenue à São Paulo au mois d'août 2005, a mis en relation des chercheurs d'institutions diverses et travaillant sur des sujets variés, rassemblés toutefois par l'intérêt porté aux incidences de l'internationalisation du droit.

2. Problématique

La recherche vise à analyser comment s'opère le mouvement d'internationalisation du droit sous l'influence d'un double phénomène : l'universalisme des droits de l'homme et la globalisation économique. Pour atteindre un tel objectif, elle réunit des thèmes relatifs aux droits de l'homme et à l'économie et vise ainsi à saisir la tension entre ces deux phénomènes : l'universalisme, qui évoque la diffusion d'idéaux communs et suppose l'existence d'une communauté de valeurs, et la globalisation, qui repose sur la diffusion d'informations et de produits et suppose l'existence d'un marché ouvert à tous. La logique étant différente (d'un côté solidarité et partage, de l'autre profit et concurrence).

Pour mieux comprendre les processus d'évolution de l'ordre juridique mondial, l'équipe analyse, par le biais de différents thèmes choisis, le jeu de relations (verticales ou horizontales, ascendantes ou descendantes, voire interactives) entre différents espaces juridiques (national, régional et mondial). En étudiant des questions aussi différentes que la santé, le terrorisme, la corruption et le blanchiment d'argent, l'environnement, les droits de l'enfant ou la mise en place d'une justice pénale internationale, l'ambition de ce programme de recherche est de montrer

comment ces processus conduisent aux diverses figures d'internationalisation du droit et d'en proposer une modélisation.

Des études sur ces divers thèmes ont déjà été amorcées par la Chaire « Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit ». Toutefois, ces thèmes ont souvent été soit développés séparément, soit analysés dans le cadre de l'espace régional européen ou mondial. D'où l'objectif de développer l'analyse dans l'espace juridique régional latino-américain, sans pour autant ignorer l'espace mondial et ses interactions avec l'espace régional en question.

La recherche privilégie une démarche dynamique qui analyse des interactions entre systèmes juridiques. Elle devra saisir les transformations du droit, mettant en exergue l'ampleur et le rythme de l'internationalisation. Un tel choix amène à situer la recherche, non pas dans un système qui serait déjà stabilisé, mais au croisement de divers systèmes qui interagissent. Et cette notion d'interaction ne désigne pas seulement une *internationalisation* au sens strict, c'est-à-dire une relation purement horizontale entre des systèmes qui resteraient autonomes et indépendants, mais un « processus d'interaction », comportant une part d'intégration qui peut aller de la coordination (coopération purement horizontale) au rapprochement (harmonisation *stricto sensu* qui n'exclut pas les différences, mais implique leur mise en compatibilité) ou même à l'hybridation (unification par la fusion des différents systèmes)¹.

Alors seulement il sera possible de procéder à une modélisation.

3. Thèmes choisis

La recherche sera articulée autour de deux axes, l'un thématique, l'autre méthodologique. L'axe thématique est composé de sujets choisis en fonction des affinités de chaque chercheur mais également en raison de la richesse des interactions normatives qu'ils rendent observables.

Les thèmes arrêtés sont les suivants :

- corruption et blanchiment d'argent
- droit de l'environnement (changements climatiques)
- droits de l'enfant (droits de l'enfant en justice)
- droit de la santé (droit de la santé dans ses relations avec le commerce mondial (accès aux médicaments et propriété intellectuelle)
- Statut de Rome et mise en place de la justice pénale internationale
- terrorisme et droits de l'homme

En appliquant une méthode commune à ces sujets très divers, l'étude permettra d'éclairer les figures de l'internationalisation du droit.

¹ Ainsi le mandat d'arrêt européen illustrerait le processus de coopération ; la notion d'équivalence fonctionnelle dans la convention de l'OCDE sur la corruption celui de l'harmonisation par simple rapprochement ; enfin la procédure mixte devant les TPI et la CPI illustrerait le processus d'unification par hybridation.

4. Equipe

- **Alejandro Alvarez**

(Conseiller du PNUD pour la réforme de la justice et la sécurité publique en Amérique Latine)

- **Fauzi Choukr** (docteur en droit, Université de São Paulo, Procureur, Ministère Public de l'état de São Paulo, Professeur à FACAMP)

- **Mireille Delmas-Marty** (Professeur au Collège de France)

- **Isabelle Fouchard** (doctorante Université de Paris I et IUHEI de Genève, ATER au Collège de France)

- **Carlos Eduardo A. Japiassú** (docteur en droit, Université de l'Etat de Rio de Janeiro UERJ, Professeur à l'Université de l'Etat de Rio de Janeiro et à la Faculté de droit de Campos)

- **Luiz Eduardo de Lacerda Abreu** (docteur en anthropologie, Université de Brasília, Professeur au Centre Universitaire de Brasília)

- **Maíra Machado** (docteur en droit, Université de São Paulo, Professeur à l'Ecole de droit de São Paulo - Fondation Getúlio Vargas)

- **Kathia Martin-Chenut** (docteur en droit et HDR de l'Université de Paris I, Chercheur au Collège de France)

- **Samantha Ribeiro Meyer-Pflug** (docteur en droit, Université Catholique de São Paulo, Professeur au Centre Universitaire de Brasília)

- **Ana Flavia Platiau** (docteur en relations internationales, Université de Paris I, Professeur à l'Université de Brasília)

- **Maria Elizabeth Rocha** (docteur en droit, Université fédérale de Minas Gerais, Juge au Tribunal Supérieur Militaire et Professeur au Centre Universitaire de Brasília)

- **Marcelo Varella** (docteur en droit, Université de Paris I, Professeur au Centre Universitaire de Brasília)

5. Etapes accomplies

- Un document contenant des indications méthodologiques en vue de l'élaboration des rapports individuels a été adressé aux chercheurs en juillet 2006.
- Une journée d'études a été organisée à Paris, au Collège de France (Chaire d'études juridiques comparatives et internationalisation du droit) le 8

décembre 2006 (voir compte-rendu de la réunion sur la page web du laboratoire de la Chaire).

- Une deuxième journée d'études fermée a eu lieu le 4 octobre 2007 à São Paulo.
- Un colloque visant à présenter de résultats partiels de la recherche à de chercheurs de Brasília a eu lieu le 5 octobre 2007.
- Une troisième journée de travail semi-ouverte a eu lieu le 6 octobre 2007 à Brasília.

6. Etapes à venir

- Une quatrième réunion de travail est prévue au Brésil en août 2008
- Une journée interdisciplinaire sera organisée à Paris au printemps 2009
- Un colloque et la publication des travaux sont prévus pour fin 2009 à l'occasion de l'année de la France au Brésil.